



Association Nationale
des Assistants de Service Social
15, rue de Bruxelles 75009 Paris

01 45 26 33 79

site Internet : <http://anas.travail-social.com>

mail : anas@travail-social.com

COMMUNIQUE

20 juin 2008

Résultats au DEASS 2008 : Notre analyse, nos propositions

Les résultats au DEASS ont suscité dans des régions et au niveau national une série de réactions et d'actions d'étudiants et de formateurs.

A partir du recensement d'un nombre significatif de résultats au niveau national¹, l'ANAS fait le constat de l'existence de disparités importantes entre régions et entre établissements de formation. Deux exemples permettent d'illustrer ce constat :

- en région parisienne, si le taux de réussite est en moyenne de 75%, le taux de réussite par établissement varie entre 60% et 82%, soit un taux d'échec variant de 8% à 40%.
- Dans la région PACA, le taux moyen de réussite est de 62%, mais ce même taux par école varie entre 57.15% et 92.86 %. Le taux d'échec en fonction des établissements va donc de 7,14% à 42,85%.

A partir de ces résultats, il semble que le taux national d'échecs n'a pas baissé par rapport à 2007, et qu'il a même augmenté. Sur les 2 261 candidats recensés dans notre recherche, ce sont 628, soit 27.77 % des étudiants qui ont connu l'échec.

Ces résultats sont en partie dus au niveau de compétence insuffisant de certains étudiants, un phénomène qui a toujours existé. Mais, il nous semble que la réforme et sa mise en œuvre expliquent très probablement une bonne part de cette situation.

Suite à cet état de fait, des questionnements se posent à plusieurs niveaux :

- 1- Quelles préparations aux épreuves de certification ? La réforme prévoit 200 heures pour chaque étudiant, spécifiquement pour les épreuves de certification. Comment se fait cette préparation ?
- 2- Quelles formations spécifiques pour les jurys ? Tous les membres ont-ils été formés, en particulier les personnes qualifiées ?
- 3- En Province, n'y a-t-il pas disparité entre les centres d'examen par rapport aux attentes des jurys et à l'approche territoriale ?

¹ 54 centres de formations répartis dans 21 régions (métropole et DOM-TOM).

- 4- L'échelle de notation est-elle la même pour tous les jurys au niveau régional et national ?
- 5- Quelles modalités de fonctionnement pour le jury plénier ?
 - a. Possibilité de rattrapage et à quelle note ?
 - b. Prise en compte des livrets de formation
 - c. Prise en compte de la répartition de chaque collègue

Nous souhaitons un engagement très fort de l'Etat pour la mise en œuvre du diplôme : préparation aux épreuves de certification, formation des jurys, guide d'évaluation commun à l'ensemble des régions, modalités identiques de fonctionnement du jury final dans chaque région...

Compte tenu des disparités de ces résultats, qui montrent que nous sommes encore dans la période transitoire entre ancien et nouveau DEASS, et de leurs conséquences pour tous les acteurs (étudiants, établissements de formation, employeurs), nous demandons :

- Une session de rattrapage d'ici la fin de l'année : cela permettra de ne pas pénaliser les étudiants mais aussi de ne pas surcharger certains centres de formation l'année prochaine ; ces derniers risquent en effet de ne plus pouvoir absorber les redoublants, leur scolarité n'étant pas financée par les Conseils régionaux. De plus, les étudiants sont pour certains dans une situation précaire.
- Prévoir d'ores et déjà une session de rattrapage en 2009. En effet, l'évaluation de la réforme est prévue pour se faire sur trois années. Jusqu'en 2009, date de fin de cette période, nous pensons qu'il est souhaitable de donner une deuxième chance aux étudiants afin de permettre les ajustements nécessaires.

Nous transmettons cette demande à la Direction Générale de l'Action Sociale.

Le 22 juillet 2008
Le Conseil d'Administration